

M. Taoufik Baccar, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), a présidé, samedi 19 avril 2008, à Sidi Bouzid, un séminaire régional portant sur la promotion de l'investissement privé dans la région avec la participation des représentants des structures d'appui à l'investissement, des banques et des sociétés d'investissement.

Quelque 144 contacts entre des hommes d'affaires, des promoteurs et des représentants des banques, des sociétés d'investissement et structures d'appui ont eu lieu lors de cette manifestation. Ces contacts ont débouché sur l'accord de principe pour le financement de 75 projets.

A cette occasion, M. Baccar a relevé la place de choix qu'occupent l'investissement, l'emploi, la création d'entreprises et l'incitation à l'initiative privée dans le programme présidentiel «Pour la Tunisie de demain».

M. Baccar a également souligné l'intérêt particulier qu'accorde le Président Ben Ali au suivi des recommandations des séminaires régionaux sur l'investissement, l'objectif étant de garantir l'efficacité requise à ce mécanisme d'initiative privée, contribuer au développement régional et à la promotion de l'emploi, faciliter la création de projets privés et attirer davantage d'investissements étrangers.

Le secteur bancaire a un rôle important à jouer dans le développement de l'économie nationale, a fait remarquer le gouverneur de la BCT, mettant l'accent sur les mécanismes créés par l'Etat pour appuyer le financement des projets privés, tels que la société tunisienne de garantie (Sotugar), la banque tunisienne de solidarité (BTS), la banque de financement des PME (BFPME) ...

M. Baccar a évoqué l'adhésion des banques aux efforts déployés par l'Etat pour promouvoir l'investissement, notamment, à travers la création, au sein des établissements bancaires de cellules dédiées à l'investissement. Ces cellules sont chargées d'examiner les dossiers de financement des PME, d'établir un partenariat avec les bureaux d'études et d'évaluer les risques dans la réalisation des projets.

La conjoncture économique mondiale qui prévaut actuellement exige, a-t-il poursuivi, l'engagement des banques non seulement au financement de ces projets mais aussi à l'accompagnement et l'orientation des jeunes promoteurs vers des créneaux novateurs.

Le gouverneur de la BCT a fait remarquer qu'au cours de la prochaine période, l'accent sera mis sur l'organisation de séminaires relatifs à la création de projets innovants liés aux services (financiers, sociaux, environnementaux) et à l'économie immatérielle en général.

Les intervenants ont évoqué, lors du débat, la nécessité de faciliter la tâche du jeune promoteur, lors de la réalisation de projets privés.

De l'avis du gouverneur de la BCT, l'autofinancement ne doit pas constituer un handicap pour les jeunes promoteurs, particulièrement les diplômés de l'enseignement supérieur, mais plutôt une garantie pour la qualité et la viabilité du projet.